



Plan National d'Actions en faveur des Tortues marines des Antilles françaises 2020-2029

© PARANTHOËN Nicolas

Commission thématique **CONSERVATION EN MER 2021** *Guadeloupe, Saint-Martin, Martinique*

Mardi 12 octobre 2021





© PARANTHOËN Nicolas

VOLET CONSERVATION (EN MER)

Objectif 6 : Encadrer les aménagements et activités susceptibles d'impacter les habitats de tortues marines

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes



Relevé de décision COTEC 2020

Guadeloupe

DÉCISION N°46

«PNG : déploie 145 mouillages dans le Grand Cul de Sac Marin et en Côte Sous-le-Vent en zone classée en cœur de parc et en Aire Maritime Adjacente à destination de tous les usagers (professionnels et/ou plaisanciers) »

DÉCISION N°47

« PNG : interdit l'ancrage en zone Cœur de Parc suite au déploiement des mouillages en août - septembre 2021 »

OBJECTIFS

* Préserver les espèces et les milieux marins constituant un patrimoine naturel à protéger.

* Inscrire les activités dans un développement durable intégrant les limites écologiques et les contraintes socio-économiques.

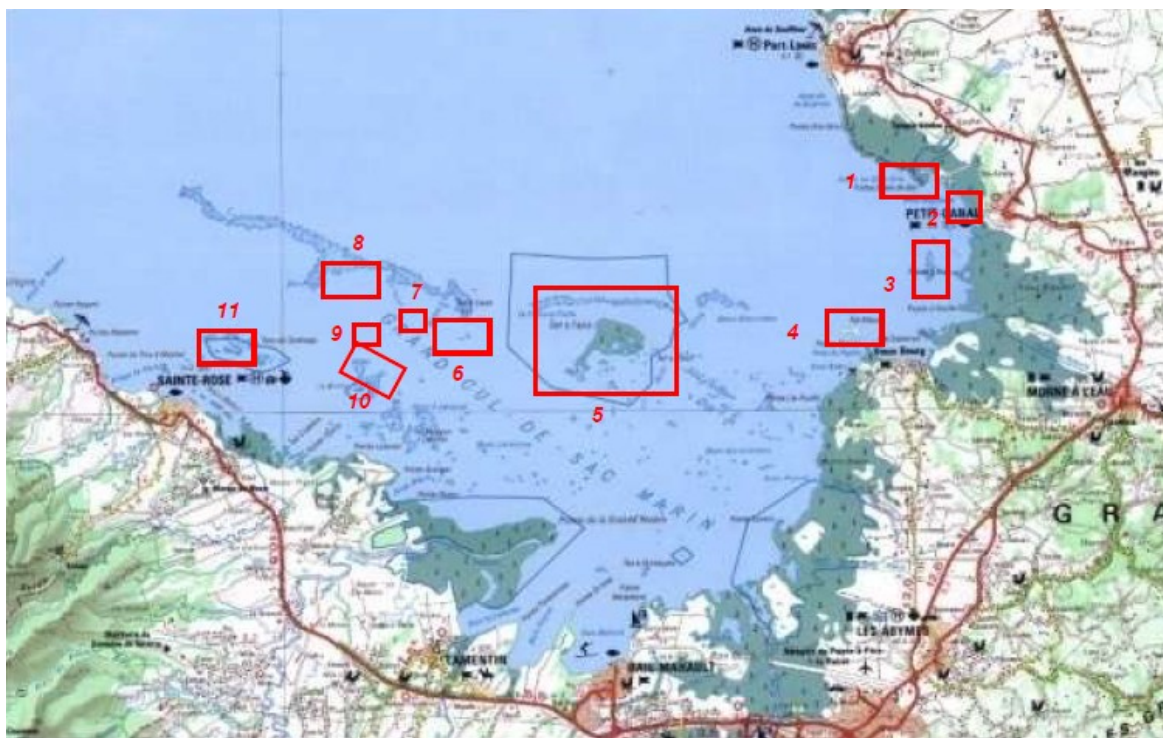


Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

Bilan 2021

Guadeloupe

MOUILLAGES ÉCOLOGIQUE GRAND CUL DE SAC MARIN



Secteurs d'implantation

A 21a :

- 11 zones prioritaires identifiées (2 en zones classées en cœur et 9 en Aire Maritime Adjacente)

Capacité de 134 mouillages

- 29 mouillages professionnels ;
 - Opérateurs économiques de transport de passagers ;
 - Activités physiques et sportives (Kayack, Paddle...)
- 57 mouillages plaisanciers et ;
- 48 mouillages non différenciés

A 21b :

Les gestionnaires de ces sites sont :

Le Parc National de la Guadeloupe :

L'office National des Forêts

Le Conservatoire du littoral

Les Communes



Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

Bilan 2021

Guadeloupe

MOUILLAGES ÉCOLOGIQUE EN CÔTE SOUS LE VENT A BOUILLANTE

A21a :

5 zones prioritaires identifiées (3 en zones classées en cœur et une en AMA)

- Pour les 4 zones identifiées le long de la côte - Capacité de 11 mouillages professionnels.
- Type d'amarrage individuel à l'évitage (Re = 50 m)
- Secteur en cœur de Parc national sauf bouée 10 et 11

Zone des Îlets Pigeon

+ 24 mouillages autour des îlets Pigeon déjà installés dont

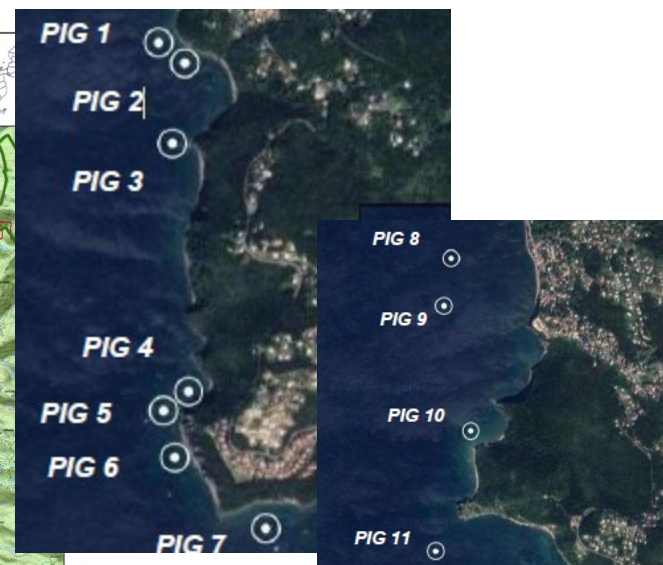
- 21 mouillages professionnels ;
- 3 mouillages plaisanciers.

A 21b :

Les gestionnaires de ces sites sont :

Le Parc National de la Guadeloupe et la commune.

A21c : 3 zones d'habitats (herbiers – communautés coralliennes - sable) pour lesquelles le mouillage est organisé par rapport aux 5 zones prioritaires identifiées



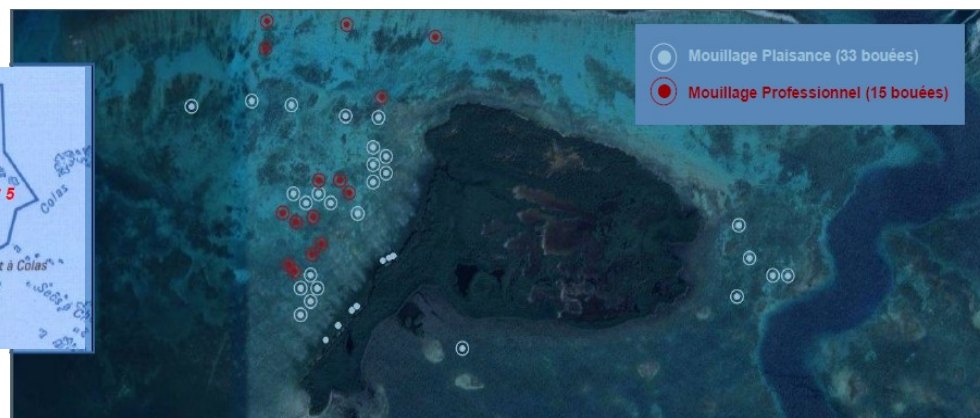
Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

Bilan 2021
Guadeloupe

MOUILLAGES ÉCOLOGIQUE GRAND CUL DE SAC MARIN EN ZONE CLASSÉE EN CŒUR DE PARC ET EN AIRE MARITIME ADJACENTE

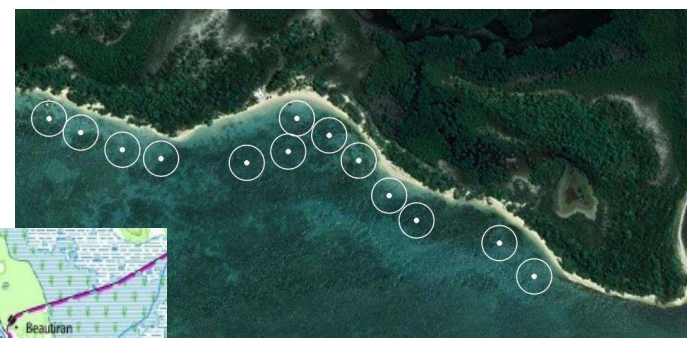
ÎLET FAJOU

- Commune de Morne-à-l'Eau.
- Secteur ZMO n° 5.
- Capacité de 48 mouillages dont 15 professionnels (FAJp) en rouge
- Type d'amarrage individuel à l'évitage (Re = 30 m).
- Secteur situé en coeur de Parc national.



POINTE SABLE DE BAR

- Commune de Port-Louis.
- Secteur ZMO n° 1.
- Capacité de 13 mouillages non différenciés ;
- Type d'amarrage individuel à l'évitage (Re = 25 m).
- Secteur hors coeur de Parc national (AMA).
- Présence d'une ZNIEFF mer type I : « Anse de la Guérite du Canal » (Réf. 00001008)

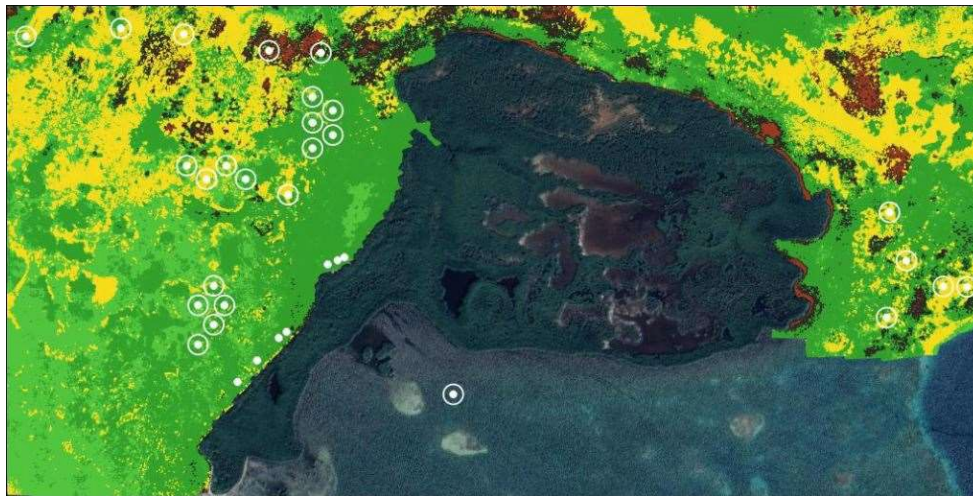


Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

Bilan 2021

Guadeloupe

MOUILLAGES ÉCOLOGIQUE GRAND CUL DE SAC MARIN EN ZONE CLASSÉE EN CŒUR DE PARC

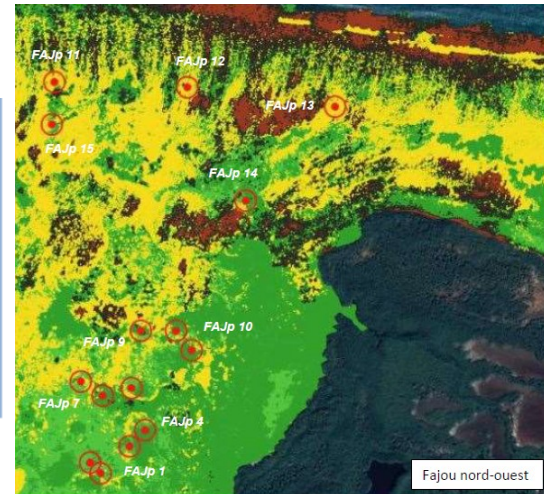


Légende :

- Herbage dense
- Herbage épars
- Fond sableux
- Récifs
- Mouillage Plaisance
- Mouillage Plaisance le long du littoral

Légende :

- Herbage dense
- Herbage épars
- Fond sableux
- Récifs
- Mouillage Professionnel (15 bouées)**



A21c : 3 zones d'habitats (herbage - récif - sable) pour lesquelles le mouillage est organisé par rapport au 11 zones prioritaires identifiées

Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

Perspectives 2022

Guadeloupe

MOUILLAGES ÉCOLOGIQUE GRAND CUL DE SAC MARINS ET BOUILLANTE

MONTAGE FINANCIER

FINANCEMENTS MOBILISABLES :

- FEAMP
- PARC NATIONAL DE LA GUADELOUPE
- MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- TAXES BARNIER

COÛT DE L'OPÉRATION : 325. 000 euros

Perspectives pour 2022

- Entretien des mouillages
- Suivis pour observer l'évolution de ces habitats et la fréquentation des tortues marines.



Action 21 : Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et les communautés coralliennes

Bilan 2021

Guadeloupe

MOUILLAGES ÉCOLOGIQUE - ILLUSTRATIONS

